

LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B.

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 8 JANVIER 1925

J. G. BOUCHER, rédacteur

L'INDUSTRIE de la PATE de BOIS Au Nouveau-Brunswick

APPROVISIONNEMENTS REELS EN BOIS ET SES USAGES

Nous recevons, il y a quelques semaines, le rapport de la Commission royale qui conduisit une enquête sur les ressources forestières du Canada, au cours de l'an dernier. Ce rapport, publié dans les deux langues officielles du pays, fait honneur à ses auteurs par la documentation qu'il contient aussi bien que la clarté avec laquelle celle-ci est exposée. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître quelques parties de cet intéressant rapport, celles où il est question de notre province.

Dans ce présent article nous allons dire en quoi consistent les réserves forestières du Nouveau-Brunswick et à quoi elles sont utilisées.

Le problème présente trois phrases bien distinctes:

(A) Approvisionnement réels en bois à pâte, et les usages qu'on en fait;

(B) Conservation des forêts et recommandations qui s'y rapportent;

(C) Prohibition ou restriction des exportations de bois à pâte.

L'étendue de nos forêts forme 21,476 milles carrés, soit 76,9 p. 100 de la superficie totale de la province. Le bois débout, marchand et accessible, pouvant fournir du bois à pâte, représente 26,000,000 cordes. Il n'est pas question ici d'autres essences forestières que l'épinette et le sapin baumier, communément appelés: sapin. C'est sur cette quantité de bois que doit dépendre nos industries de pâte et bois de construction.

La province du Nouveau-Brunswick a le contrôle exclusif du bois à pâte sur une étendue de 1,680 milles carrés, soit 7,8 p. 100 de la superficie de nos forêts. Elle exerce cependant un contrôle partiel, c'est à dire pour la fabrication locale, les restrictions et les règlements des méthodes d'abatage, sur une étendue de 9,121 milles carrés, soit à peu près 42,5 p. 100 de toutes nos réserves forestières. Ainsi près de la moitié de nos forêts appartient à des compagnies ou corporations privées et à des particuliers, et échappe ainsi aux règlements qui régissent les méthodes d'abatage et aux restrictions qui exigent la manufacture dans la province.

Il sera maintenant intéressant de connaître la quantité de bois qui est consommée dans la province et celui qui est exporté. La consommation locale du bois pour la fabrication de la pâte de bois s'élevait en 1922 à 204,965 cordes. La quantité de sapin et d'épinette scies en bois de service, pendant la même année, s'élevait à 669,452 cordes formant un total de 874,417. En 1923, l'on a exporté par les différents ports du Nouveau-Brunswick 173,828 cordes de bois à pâte.

On emploie aussi de grandes quantités de bois à la fabrication de la latte. La province du Nouveau-Brunswick vient immédiatement après la province d'Ontario pour ce produit. Au cours d'une période de sept années, 1916-1922, on en a fabriqué en moyenne 200 millions par année, dont environ 75 à 80 p. 100 d'épinette. Ceci nous donne une consommation moyenne approximative d'environ 65,000 cordes d'épinette à cette seule fin. On emploie de grandes quantités de doses dans la fabrication des lattes, mais cette industrie a tellement été développée au Nouveau-Brunswick qu'on coupe beaucoup de bois tout spécialement à cette fin. La coupe du bois pour la fabrication de la latte, tout en permettant l'utilisation de toute la pièce, n'en est pas moins excessivement destructive, car les forêts sont presque entièrement rasées. Vu le développement des marchés pour ce point, il est pratiquement certain que les chiffres de 1923 et 1924 pour la fabrication de la latte dépasseront la moyenne ci-dessus mentionnée.

Le total des chiffres établis plus haut en ce qui concerne la consommation de la pâte de bois et du bois de construction, pour fins d'exportation ou autres usages divers nous amène à la conclusion que la consommation moyenne annuelle d'épinette et de sapin baumier dans la province du Nouveau-Brunswick est d'environ 1,100,000 cordes. Bien que, dans la quantité de bois employée à la fabrication de pâte de bois, la proportion de sapin utilisée soit plus considérable que dans les autres provinces (à cause de la présence en grande quantité de cette espèce de bois et des efforts tentés pour sauver le bois attaqué par l'héliothia) l'emploi de l'épinette sur une grande échelle dans la fabrication du bois de construction, et à d'autres fins, fait plus qu'annuler les bons effets obtenus de ce chef.

Tout en n'étant pas extraordinaire, le développement de l'industrie de la pâte de bois au Nouveau-Brunswick n'en a pas moins été assez régulier. Le nombre de fabriques de pâtes de bois en exploitation depuis un certain nombre d'années est de cinq, et à venir en 1923, alors qu'on a fabriqué du papier pour la première fois à Bathurst, la production des diverses sortes de pâtes de bois a été faite en vue de l'exportation. La production de la pâte mécanique a été assez régulière au cours de la dernière décennie, mais il y a eu des fluctuations prononcées dans la production de la pâte chimique. Si cette industrie ne s'est pas développée d'une façon plus considérable, c'est en partie à cause du manque d'énergie. Grand Falls sur la rivière Saint-Jean est un excellent site pour le développement de l'énergie et si on réussit à surmonter certaines difficultés concernant l'emmagasinage, on pourra facilement augmenter la quantité d'énergie disponible dans la province, et ainsi rendre possible un plus grand développement de l'industrie de la pâte de bois et du papier. Cependant il faut tenir compte d'une autre très sérieuse question, c'est-à-dire de la provision de bois. A moins que la consommation pour le bois de construction et la latte ne soit sérieusement diminuée, il est fort douteux que la quantité transformée en pâte de bois puisse être de beaucoup augmentée si l'on ne trouve pas des méthodes permettant l'utilisation des essences forestières autres que l'épinette et le sapin baumier. On peut aussi attribuer au manque d'énergie le fait qu'une plus grande quantité de papier n'est pas produite dans la province. Toutefois on a déjà tenté quelque chose dans ce sens, et une plus forte production de papier ne dépend que d'une grande provision d'énergie.

Un simple commerce avec une âme élevée modifie la nôtre. Il nous élève; on ne peut s'approcher des grands cœurs sans qu'il s'exhale d'eux quelque chose qui pénètre jusqu'à nous, et nous rend plus dignes de leur contact.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

QUELQUES PARTICULARITES DE LA LANGUE FRANÇAISE

IV

En somme, le nombre des mots empruntés aux langues étrangères modernes est très faible, et comprend principalement des termes techniques, de sport, ou de science. Si nous nous reportons aux dictionnaires, nous voyons que les mots commençant par un "y", ne dépassent guère la vingtaine. Quand à ceux débuts par un "W"—lettre qui n'est pas vraiment française—il n'y en a qu'une cinquantaine, dont à peine vingt sont réellement usuels; et là dessus, on relève une forte proportion de dérivés: le mot "wagon", par exemple, en a neuf à lui seul.

Un fait digne d'attention est que le français a fait peu d'emprunts aux langues ou aux dialectes parlés dans le pays même. Au Bas Breton, on a pris deux mots: BIJOU, venant de bison, (anneau pour le doigt); et BARAGOUIN. Ce dernier est composé de deux substantifs: bara (pain), et gwin, (vin), les Français, en Bretagne, entendant souvent répéter ces mots, dont ils ne comprennent pas le sens, en ont fait le synonyme de "langue inintelligible".

Le Basque, en usage, comme on le sait, dans certaines régions des Pyrénées, a fourni au français un nom et un adjectif tous deux fort employés: ANCHOIS, d'anchoa, et BIZARRE. Ce dernier est relativement nouveau dans notre langue. Quoique les traductions du dictionnaire, "extravagant", il est incontestable que le mot n'a pas de synonyme; en réalité, il est plus fort qu'"étrange", et pas aussi défini que les traductions du dictionnaire. C'est évidemment pour cette raison que "Bizarre" a acquis droit de cité parmi nous. Et ceci nous amène à rappeler qu'on perd trop souvent de vue la propriété exacte des termes qu'on emploie. Dès 1694, l'Académie Française avertissait que "le synonyme ne répond pas toujours exactement à la signification du mot dont il est synonyme". Au XVIIIe siècle, on va même plus loin, et les meilleurs grammairiens déclarent que tous les mots sans exception se distinguent "par quelque idée accessoire et particulière". Nous ignorons tous à nous inspirer de cette vérité.

George Nestler Tricoché.

La Boisson Frelatée

New-York.— Au cours de la première quinzaine de décembre la boisson frelatée a causé dans la ville de New-York la mort de 25 personnes. Vingt autres ont été rendues aveugles pour la vie.

LA VRAIE CAUSE

C'EST CLAIR

Il n'est pas nécessaire d'être doué d'une grande clairvoyance pour voir aujourd'hui la cause de toutes les misères de notre Société l'Assomption. Même les plus myopes commencent à entrevoir ce que certains grands patriotes ont toujours vu dans notre société: une arme politique. En effet, nous avons aujourd'hui des assomptionnistes libéraux, des assomptionnistes conservateurs et des assomptionnistes tout court. Chaque groupe travaille séparément, les deux premiers pour des intérêts privés, le dernier pour neutraliser les mauvais effets du travail des premiers... la tâche étant trop lourde, la Société s'en va à la dérive.

REVANCHE

Il y a quelques années, certains politiciens conservateurs réussissent à faire passer une résolution par la Société l'Assomption, regrettant les accusations de partialité qu'avait portées un député acadien (libéral) contre un juge acadien (conservateur) au sujet d'un rapport que ce dernier avait présenté à la Législature. Puis on s'est ensuite vanté que cette résolution serait d'un grand aide politique... Aujourd'hui, un correspondant de l'Acadien, un "assomptionniste libéral" comme il a la saine-gêne de s'intituler, émet l'opinion que notre Société Nationale, par une résolution de son exécutif, devrait censurer un ancien président parce que celui-ci s'est servi de la Société comme d'une arme politique durant la campagne de Moncton, et surtout, ce que le correspondant omet d'ajouter, parce que cet ex-président est conservateur. Ce serait ma foi, une fameuse revanche!

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Les députés à la Chambre des Communes d'Ottawa commenceront à siéger le 5 février prochain. La session promet d'être longue si l'on en juge par les nombreuses questions qui doivent être discutées. Nous espérons que le député Séguin n'oubliera pas sa proposition au sujet de la nécessité du bilinguisme pour les employés civils. Ce sera une chance exceptionnelle pour le bloc de Québec et tous nos autres députés français de témoigner par un vote affirmatif de l'intérêt qu'ils ont pour les populations françaises qu'ils représentent.

A FREDERICTON

La date probable de l'ouverture de la session de la Législature du Nouveau-Brunswick est fixée le 5 mars. Le cabinet des ministres s'est réuni cette semaine dans la capitale. A l'issue de cette réunion l'on s'attend que la date officielle sera annoncée, ainsi que les détails de la prochaine élection du procureur-général.

La rumeur court que M. Reid McManus, député au provincial, donnera nécessairement sa démission afin de permettre à M. Ivan C. Rand de se présenter dans le comté de Westmorland.

On dit que M. McManus est désireux de se retirer de la politique active; mais il est permis de croire que M. Véniot ne lui permettra pas de combler ce désir de la manière mentionnée plus haut. Le champ n'est guère meilleur dans le comté que dans la ville de Moncton pour M. Rand. Le fait est qu'il est difficile de trouver un comté où le procureur-général actuel puisse se faire élire.

Une autre rumeur veut que le premier-ministre abandonne M. Rand à son malheur, sorte, se choisisse un procureur-général dans la personne de M. Narcisse A. Landry, C.R., de Bathurst, qui se présenterait dans Gloucester où il y a déjà une vacance.

Billet du Jeudi

?

Commentait-on à croire que "Pasco" avait cassé sa plume? Combien y a-t-il de vendeurs licenciés dans le comté de Madawaska?

Combien y a-t-il de vendeurs non-autorisés? Y en a-t-il plus que douze dans la ville d'Edmundston? Les "vieilles licences" sont-elles encore valides?

Est-ce que les inspecteurs selon l'Acte de Prohibition sont tout-à-fait reposés des "énormes" fatigues que leur avait causé l'accomplissement de leur devoir pendant l'année qui vient de se terminer? Ont-ils aiguisé leur "flair" pour dépister les petits bootleggers... et les gros?

Le tarif de protection sera-t-il le même que l'an dernier?

Sait-on que plusieurs personnes ont failli perdre la vie, dans le comté de Madawaska durant le mois de décembre, pour avoir bu du "real stuff" de fabrication clandestine?

Est-il plus permis, pour les vendeurs autorisés, de vendre à la bouteille et à la caisse qu'au verre? Pourquoi le coût d'une bouteille de bière a-t-il augmenté? Les risques du débit sont-ils plus grands?

Quels sont, selon la loi, les établissements de commerce dimanche qui peuvent rester ouverts le Pasco.

VAN BUREN, Maine

Le concours qui avait lieu entre six ou sept dames et demoiselles de notre paroisse, pour celle qui rapporterait le plus gros montant pour notre nouvelle école, s'est terminé mardi dernier, le 30 décembre.

NOTRE COURRIER

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui aurait sous cette rubrique.

L'ECHEANCE FATALE

Nous continuons de recevoir de nouvelles preuves que l'appauvrissement de nos forêts progresse d'une façon alarmante. Ainsi, le président Coolidge, se basant sur les rapports du Service forestier américain, déclarait récemment que les cinq-sixième des forêts des Etats-Unis ont été extrêmement détruites au cours de l'année dernière. Notre calcul était donc assez juste lorsque, l'an dernier, nous fixions à treize années la capacité de rendement des forêts américaines.

Quelques-uns seraient tentés de déduire de cette déclaration du président que l'étendue actuelle en forêts aux Etats-Unis est concentrée sur la côte du Pacifique, où le contenu à l'acre est de beaucoup supérieur au contenu des forêts qui ont été déjà saccagées à cause de la plus grande croissance des arbres. On sait toutefois que tout avantage qui peut exister de ce côté sera plus qu'annulé par l'insécurité d'une grande partie des massifs forestiers et par la qualité inférieure des produits que pourront donner d'autres peuplements forestiers. Enfin, l'exploitation des arbres de forte taille entraîne nécessairement des déchets énormes, et des expériences récentes démontrent que le gaspillage, au cours de coupes faites dans des peuplements très riches, atteint jusqu'à 20,000 pieds, mesure de planches, par acre.

Pour évaluer la longévité possible de ce qui reste de forêts vierges aux Etats-Unis, il faut aussi tenir compte du fait que ce capital est fortement entamé chaque année par les insectes, les incendies et le vent. Les pertes augmentent avec l'assèchement des sols et la disparition du couvert forestier. Il faut aussi noter que l'exploitation de ces forêts augmente, en proportion directe avec l'augmentation de la population et le développement des nouvelles industries dont le bois est la matière première.

Il semble donc qu'il est raisonnable de fixer à quinze ans la date de l'épuisement complet des forêts des Etats-Unis, dont les cinq-sixième ont été rasés durant les soixante-quinze dernières années. Si l'on passe au Canada la situation, ainsi que je l'ai fréquemment démontré, est encore plus alarmante. Prenons la province de Québec comme exemple. Qui

Suite à la page 2

Ce concours rapporta la somme de \$4995.00 Mademoiselle Anne-Marie Godbout arriva la première avec un montant de \$2045.00; Madame Lawrence Y. Viollette était deuxième; Madame Geo. J. Theriault troisième et Mademoiselle Henriette Dimeux quatrième. Les autres concurrentes abandonnèrent durant le courant de l'échéance.

Sur la liste des nombreuses contributions que reçut Mlle Godbout, l'on remarque l'International Payer Co. \$300.00; Hon. A. E. Hammond \$125.00; Woodstock Lumber Co. de Boston \$100; Hon. Herbert T. Powers, de Fort Fairfield, Me., \$100; et plusieurs autres, généreuses offrandes qu'il serait trop long d'énumérer.

